



Ministère des Solidarités et de la Santé
Madame La Ministre
Madame Agnès BUZYN
14, avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris le 12 juillet 2018

Madame la Ministre,

Le personnel de la Sécurité sociale toutes branches confondues a atteint la limite du supportable, que ce soit en matière d'effectifs, de rémunérations et de conditions de travail.

Des mouvements d'action éclatent de toute part, et, pas plus tard que la semaine dernière à quelques jours des congés, 3 grèves ont eu lieu dans plusieurs organismes souvent à l'appel de toutes les organisations syndicales. Le taux de grévistes, lors de ces différents mouvements, est conséquent et révèle le degré d'exaspération du personnel.

Aussi, vous comprendrez notre grande inquiétude et indignation à l'annonce de plus de 11000 suppressions de postes programmées par les Conventions d'Objectifs et de Gestion élaborées pour la période 2018/2022 à la suite des instructions données par vos services.

Outre la dégradation supplémentaire et considérable des conditions de travail et des droits des personnels de l'Institution qu'elles vont générer, ces mesures ne peuvent que placer l'ensemble des organismes dans l'incapacité de rendre leurs missions et d'exposer nos collègues à la colère des assurés, allocataires, pensionnés et cotisants dont la grande majorité est déjà dans une situation sociale plus que précaire.

Et que dire du taux de RMPP fixé pour 2018 (1,50 %), en baisse de 0,2% par rapport à 2017 !

Nous expliquer comme le fait notre employeur, reprenant vos instructions, que le pouvoir d'achat des salariés et des personnels va progresser en 2018 grâce à la suppression de la cotisation maladie relève de l'imposture pure et simple.

.../...

Non seulement c'est inexact compte tenu des innombrables augmentations de prix passées et à venir (+ 8% pour le gaz), mais en plus affirmer que l'évolution moyenne des salaires est supérieure à l'inflation de 18 % est d'une absurdité provocatrice. Et il ne saurait être question de nous réjouir de la disparition d'un droit qui est un des principes fondateurs de notre Sécurité Sociale à savoir : « chacun cotise selon des moyens et reçoit selon ses besoins ».

Madame la Ministre, les Fédérations FNPOS CGT, FO, SUD, CFTC, CFC-CGC considèrent que la situation du personnel a atteint l'intolérable, et sont déterminées à prendre toutes leurs responsabilités pour qu'il y soit mis un terme de toute urgence par l'arrêt des directives d'austérité et la prise en considération des revendications des agents de l'Institution.

Nos demandes sont simples :

- L'arrêt des suppressions de postes
- Des embauches en CDI conventionnels
- La revalorisation significative de la valeur du point
- Les restructurations, mutualisations, fusions doivent être stoppées.

C'est pourquoi, nous souhaitons vous rencontrer début septembre pour vous exposer plus précisément les revendications et la situation très concrète de nos collègues et de nos organismes, discuter des solutions et recueillir vos réponses.

Au cas où nous ne serions pas entendus, vous ne nous laisseriez pas d'autre solution que d'appeler à la grève tout le personnel de l'Institution.

Veuillez croire, Madame la Ministre, en notre profonde détermination à préserver l'Institution Sécurité Sociale ainsi que tous les droits des personnels.

Pour SUD
Protection Sociale
Dominique Caruana



Pour FO
Pour le secrétaire
JC Aymé



Pour la FNPOS-CGT
Le secrétaire Général
Denis Lalys



Pour La CFTC
Frédéric Belouze
Vice-Président CFTC
fédération PSE



Pour la Fédération CFE-CGC
Sécurité Sociale
Le Secrétaire Général
Patrick Lavaud

